



**Mesdames, Messieurs  
les Conseillers municipaux**

Dossier suivi par :  
M. Stéphane LE BOUDOUIL  
Adresse : [stephane.leboudouil@ville-quimperle.fr](mailto:stephane.leboudouil@ville-quimperle.fr)

Le 5 septembre 2016

Objet : compteurs « Linky »

Cher(ère) collègue,

Lors de la séance du Conseil municipal du 6 juillet dernier, nous avons décidé d'intervenir auprès du SDEF pour solliciter ENEDIS Bretagne afin que la pose des compteurs électriques soit ajournée sur le territoire de notre Ville dans l'attente du prochain rapport de l'Agence nationale de la santé.

Je vous prie de trouver, ci-joint, la réponse du Président du SDEF nous rappelant les obligations d'ENEDIS, en qualité de concessionnaire de la distribution publique d'électricité, et soulignant sa préoccupation pour veiller au strict respect de ses obligations par le concessionnaire.

En annexe à ce courrier, le SDEF porte également à notre connaissance des éléments juridiques et techniques relatifs à ces nouveaux compteurs, ainsi qu'un courrier adressé à tous les maires.

Lors d'un échange téléphonique le 2 septembre, la société ENEDIS nous a informés que le déploiement commence en septembre dans notre Ville.

Pour toute précision complémentaire, les coordonnées suivantes nous ont été communiquées :

- Téléphone : 0800 054 659
- Courrier : ERDF Agence Relation Clients – Service Clients LINKY – BP 5 – 56855 CAUDAN Cedex
- Internet : [erdf-sclinky-bretagne@erdf.fr](mailto:erdf-sclinky-bretagne@erdf.fr)

Lors de la prochaine séance du Conseil municipal, nous pourrons, si vous le souhaitez, échanger à nouveau sur ce sujet.

Restant à votre écoute,

Je vous prie d'agréer, cher (ère) collègue, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire,  
Michaël QUERNEZ